

Présentation du projet de cartographie des acteurs de l'économie solidaire au Luxembourg

**UEL: pas d'indexation pendant deux ans**

L'Union des entreprises luxembourgeoises propose un moratoire de l'indexation des salaires pendant deux ans. L'objectif affiché est de réduire l'écart du coût salarial avec l'Allemagne. Autre mesure proposée: maintenir le niveau des charges sociales qui pèsent sur les entreprises et ne pas augmenter le salaire social minimum. Toutes ces propositions ont été faites dans le cadre de la réunion tripartite, ce qui explique mieux pourquoi les syndicalistes ont, à l'issue de la réunion de mercredi, laissé place à la colère en déclarant que «là où nous avons du cœur ils ont une pierre.»

**En bref**

**Quadrupartite: le LCGB veut en savoir plus**

Les syndicats sont restés sur leur faim à l'issue de la réunion quadrupartite qui s'est tenue mercredi. Non pas que le ministre de la Sécurité sociale n'ait pas proposé de mesures pour réformer l'assurance maladie, mais il y a tant et à tant d'échelons différents que les syndicats ne savaient plus où donner de la tête. Bon nombre de questions resteraient encore en suspens, notait ainsi hier le LCGB. Si le ministre a annoncé une réforme de l'assurance maladie pour le 1<sup>er</sup> janvier 2010, le LCGB souhaite en savoir davantage avant qu'un projet de loi ne soit déposé mi-mai. Le syndicat chrétien a ainsi sollicité une entrevue d'urgence avec Mars Di Bartolomeo, le ministre de la Santé et de la Sécurité sociale. «Les partenaires sociaux doivent être plus impliqués dans la phase d'élaboration d'un avant-projet de réforme, avant que les instances ne soient saisies», revendique le LCGB.

L'économie solidaire: tout le monde a déjà entendu cette expression mais qui la comprend vraiment? Outre la mission d'information de Romain Schneider, ministre délégué à l'Economie solidaire, des partenaires luxembourgeois et européens ont décidé de lancer un projet de cartographie des acteurs de l'économie solidaire luxembourgeoise afin de les recenser en fonction de leur implantation géographique au Grand-Duché et de leurs activités.

■ Le projet s'appelle EcoSoLux, c'est-à-dire «économie solidaire au Luxembourg».

Il est porté par l'Institut européen pour l'économie solidaire (INEES), en collaboration avec le centre de recherche public Henri Tudor et financé par le Fonds social européen ainsi que le ministère de l'Economie solidaire.

Son objectif est de réaliser une cartographie des acteurs luxembourgeois qui œuvrent dans le domaine de l'économie solidaire. Ces organisations seront donc représentées sur une carte du Grand-Duché en fonction de leur localisation et de leurs activités.

Eric Lavillunière, chargé de direction à l'INEES, rappelle quelques grands principes de l'économie solidaire, un concept souvent mal connu du public d'ailleurs. «Cette économie est au service de l'Homme et de la communauté. Elle est créatrice d'emploi et de cohésion sociale. Elle est aussi porteuse de démocratie et de paix.



(Caricature: Florin Balaban)

Elle est implantée sur un territoire et n'est pas délocalisable. Enfin, elle est respectueuse de l'environnement.» Elle regroupe ainsi un ensemble d'associations, de coopératives et de

mutuelles qui fonctionnent notamment grâce au soutien des pouvoirs publics et du bénévolat.

Cette cartographie a également pour but de faire

connaître l'économie solidaire au grand public. «Nous avons des efforts de pédagogie et de communication à faire en ce sens», reconnaît Eric Lavillunière, «afin que les personnes intéressées sachent par exemple où acheter des produits issus de l'économie solidaire.»

**L'exemple brésilien**

Les partenaires ont donc présenté hier ce projet de cartographie et avaient pour l'occasion invité Daniel Tygel, secrétaire exécutif du forum brésilien de l'économie solidaire.

En effet, au Brésil, l'économie solidaire fait débat depuis quarante ans et, selon la cartographie qui y a été réalisée en 2007, 22.000 entreprises travaillaient dans ce secteur et employaient deux millions de personnes. Et le secrétaire d'expliquer: «L'économie solidaire est une option offerte à toute la population, à chaque citoyen. Chacun doit avoir le droit de décider s'il souhaite travailler ou pas dans ce domaine.» Appréciant cette venue qui «nous montre des pistes et des expériences», Romain Schneider, ministre délégué à l'Economie solidaire, a rappelé que son ministère, constitué en juillet 2009, fonctionnait en fait depuis le 1<sup>er</sup> mars 2010. «Dans quelques mois, nous serons donc en mesure de présenter au public le fonctionnement de l'économie solidaire au Luxembourg, c'est-à-dire à la fois son financement et ses projets. On a encore beaucoup de travail à réaliser pour faire comprendre ce qu'est l'économie solidaire au Luxembourg», a conclu Romain Schneider.

■ Anne-Sophie Rihm

Un consortium d'associations environnementales s'oppose à la construction de l'Agrocenter à Pettingen

**Un terrain toujours contesté**

L'initiative citoyenne BUSNA et trois associations environnementales (le Méco, la LNVL et Natura) n'en démordent pas: le futur centre agroindustriel n'a rien à faire dans une «zone verte». Ils en appellent aux autorités pour revoir l'emplacement de l'Agrocenter. Et dénoncent la mauvaise foi qui planerait autour de cet épineux dossier.

■ C'est un fait. Céréales et grains ne seront bientôt plus recueillis à l'Agrocenter actuellement implanté à Mersch. Les silos et infrastructures n'étant plus de toute première jeunesse, il est prévu de construire un nouveau centre agroindustriel. Mais le choix du site retenu à ce jour, au lieu-dit *um Kisel* près de Pettingen, suscite l'ire des associations environnementales.

«Le site ne fait pas partie des zones d'activités, et l'aménagement du territoire l'avait dès 1981 classé comme zone verte interur-



L'Agrocenter doit quitter ses anciennes infrastructures à Mersch. Mais les associations environnementales dénoncent le choix du site de Pettingen. (Photo: Marc Wilwert)

baine», notaient hier les associations. Ils s'opposent ainsi à tout reclassement de cette «coupe verte», d'autant plus que ce serait contraire à l'esprit des nouveaux

plans sectoriels en cours d'élaboration.

«Ce n'est pas parce que le site a été officiellement présenté à quelques jours des élections législati-

ves l'année passée que tout est joué. Une présentation ne peut pas supplanter le processus politique et démocratique», s'insurgent les associations.

Leur proposition: revoir le dossier de fond en comble «pour éviter un scandale politique». Ils appellent donc les autorités «à prendre leurs responsabilités pour déterminer un site alternatif», dans le respect des critères environnementaux.

Si les promoteurs du projet avaient récemment convié les associations contestataires à une réunion pour réfléchir à de nouvelles solutions, la proposition a été déclinée par les invités. «Ce n'est ni aux associations ni au mouvement citoyen de chercher un nouvel emplacement. Alors que les autorités disposent de toutes les informations sur les zones d'activité adéquates», a argumenté Guy Masselter de BUSNA.

Et puis, les associations dénoncent les critères d'une étude écologique. «C'est une farce», souligne Tom Conzemius de la LNVL. «Les critères les plus importants

concernant les coupures vertes ou la relation avec les zones protégées ne sont pas retenus. Au lieu de ça, le texte fait état d'un emplacement central sans même tenir compte de la région dont sont issus les paysans. Et la proximité avec l'autoroute est vantée alors que les tracteurs ne peuvent pas emprunter ces voies.»

Pour Franz Muller de Natura il est encore temps de faire marche arrière et de désigner un nouvel emplacement. «Pour peu que les communes et l'Etat reprennent la réflexion à zéro, sur base de critères plus honnêtes», ajoute Edmond Haas du Mouvement écologique. Le ministère du Développement durable est ainsi accusé de faire profil bas. Le Premier ministre en prend aussi pour son grade, suspecté de jouer le jeu des promoteurs: «Il est temps de sortir de cette impasse et d'offrir de nouvelles perspectives à l'implantation du futur Agrocenter en étant conforme au processus politique», concluent les associations.

■ Bérengère Beffort